
QUESTION: Je suis moniteur FLASSA, mais mon nom ne se trouve pas sur la liste officielle des moniteurs agréés de la fédération. Que dois-je faire?

RÉPONSE:

Afin d'être moniteur agréé, vous devez être en possession des documents suivants:

1. Un **certificat médical**
2. Une **licence valable**
3. Un **brevet de secourisme et un certificat de recyclage de moins de 5 ans** (*)

Si votre nom ne figure pas sur la liste de l'année en cours et que vous voudriez enseigner dans le cadre des activités de votre club, vous devez vous mettre en conformité en envoyant un certificat médical et les documents relatifs au secourisme au secrétariat de la fédération et en demandant votre licence auprès du secrétaire de votre club.

Pour toute question, veuillez contacter le secrétariat de la fédération < [lien](#) >.

() L'obligation de présenter un brevet de secourisme avec un recyclage de moins de 5 ans est mise en oeuvre depuis l'agrégation 2015 (décision du CT du 6 novembre 2013)*

Liste moniteurs agréés FLASSA

Mis à jour Samedi, 13 Février 2016 16:12
